



**Cegid XRP Ultimate**

Temps et Activités

**cegid**

Document de release de la version I3

[COMMENT GARDER L'ISO FONCTIONNALITE](#)

[FONCTIONNALITES](#)

[Nouveautés](#)

[Demandes d'annulation d'absences](#)

[Modifications](#)

[Copie de temps S-1, J-1 et génération à partir d'une période type](#)

Ce document présente les évolutions survenues sur l'application Cegid XRP Ultimate Temps et Activités en I3.

## **Comment garder l'iso fonctionnalité**

Aucune modification de paramétrage n'est nécessaire pour que le fonctionnement soit comme avant le passage de la release.

# Fonctionnalités

## Nouveautés

### **Demandes d'annulation d'absences**

Possibilité pour le collaborateur de demander l'annulation d'une demande d'absence acceptée. Son responsable peut ensuite l'accepter ou la refuser.

#### ***Explications***

Le collaborateur peut demander l'annulation d'une demande d'absence acceptée tant que son statut est inférieur à la valeur "Intégrée soldé" et que les temps correspondants ne sont pas comptabilisés.

La demande d'annulation est possible dans la gestion des demandes d'annulation (GDABA) via le bouton "Annuler". Selon le paramétrage (AUTQTDAB occurrences MSG et MSGANNUL), le responsable peut être averti par un message. Il peut accepter ou refuser la demande d'annulation (GDABAV). Si la demande d'annulation est acceptée, elle passe au statut "Annulation acceptée", sinon, elle retourne au statut "Acceptée".

Si des temps correspondant à la demande annulée existent, ils sont supprimés.

#### ***Transactions concernées***

**GDABA - Demandes d'annulation d'absences (Transaction QTIDABA)**

**GDABA2 - Demandes d'annulation d'absences (Transaction QTIDABA2)**

**GDABAC - Demandes d'annulation d'absences (Transaction QTIDABAC)**

**GDABA2C - Demandes d'annulation d'absences (Transaction QTIDABA2C)**

**GDABAV - Validation des demandes d'annulation d'absences (Transaction QTIDABAV)**

## Modifications

### **Copie de temps S-1, J-1 et génération à partir d'une période type**

Création de temps possible s'il existe déjà des temps pour la période.

#### ***Explications***

Lorsque la saisie des temps est par jour (date de la ligne de temps renseignée), la copie des temps de la semaine précédente ou de la journée précédente ou la génération à partir d'une période type est maintenant possible s'il existe déjà des temps pour la période. Elle n'est pas possible pour le jour déjà existant (ni celle des éventuelles journées suivantes).

#### ***Transactions concernées***

**GTMP - Saisie des temps (Transaction QTITPS)**